



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 774-2024

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU CODE MUNICIPAL QUE :

Le règlement **774-2024** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 juin 2024. Ce règlement modifie le règlement administratif 657-2021 visant à encadrer les résidences de tourisme afin d'en modifier l'article 7.1.

Le règlement **774-2024** entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil municipal.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE 19^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière